CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2025

NOTES DE SYNTHÈSE

EXPOSE SOMMAIRE DE LA DELIBERATION N°07

Acquisition sur Madame PAVY de 11.41 m² pris sur la parcelle cadastrée B885p sise au Pré Béna afin de faciliter la desserte du quartier :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal sa délibération n°429/44/11 du 04 juillet 2013 portant acquisition sur Monsieur Denis ETIENNE d'une bande de terrain le long du Chemin du Pré Bénâ cadastrée B890 d'une surface de 54 m² (depuis lors classés au domaine public).

Il s'agissait, dans le cadre de la réalisation d'un lotissement, d'améliorer la visibilité et, éventuellement, d'élargir un jour cette voie.

Il poursuit en mentionnant que ce lotissement est désormais achevé mais que le positionnement de certaines constructions complique l'accès, notamment des poids lourds aux lots situés à l'arrière.

Il informe le Conseil Municipal de l'accord trouvé avec Madame PAVY, propriétaire de la parcelle cadastrée B885, en vue de l'acquisition de 11.41 m² pris sur ladite parcelle afin d'améliorer l'accès précité au prix de France Domaine, à savoir 9 € le m² soit un montant total de 103 € (tous frais à notre charge).

Monsieur le Maire demande au Conseil Municipal d'entériner cet accord et de l'autoriser à signer l'acte authentique à intervenir.

